alexandrines, et les jugements qui remplissent la plupart des ouvrages de Denys d'Halicarnasse et le Περὶ ὕψους. L'histoire de la critique littéraire, une fois dégagée des données étrangères auxquelles elle est encore trop mêlée, formerait un chapitre intéressant et original.

Pour toutes ces études une foule de documents sont déjà à pied d'œuvre : les études partielles des théories et des formes. Il reste à les compléter par une étude plus poussée des réalisations, dont la Kunstprosa d'E. Norden présente le modèle, sans, il s'en faut de beaucoup, épuiser toute la question.

A. GUILLEMIN.

II

PLURIEL « INDÉTERMINÉ »

PAR J. MAROUZEAU

On sait que le latin met au pluriel le substantif qui désigne un objet unique appartenant à des sujets divers ou conçu dans des circonstances diverses ; on dit : « omnium *capita* demissa erant » = tous avaient *la tête* baissée. Emploi proche du pluriel que Riemann (*Syntaxe*, 3e éd., par. 8, rem. 2) appelle distributif : « in singulos equites *tunicas* dederunt » = ils donnèrent *une tunique* par cavalier.

Cet emploi a été souvent méconnu. J'ai signalé dans cette *Revue* (1931, p. 42) un cas où, faute d'interpréter le pluriel par un singulier distributif, on a prêté à Quintilien une observation qui tendrait à faire admettre en latin un accent d'intensité.

Dans un autre passage de Quintilien, la méconnaissance du même usage conduit à rendre incompréhensible une série d'observations relatives au rythme de la prose.

Il s'agit (*Inst. orat.*, IX, 4, 91-93) de la répartition dans la phrase des longues et des brèves : « acres, quae ex breuibus ad longas insurgunt ; leniores, quae a longis in breues descendunt ».

Première difficulté : à quoi se rapportent les qualificatifs « acres » et « quae »? La construction grammaticale oblige à les faire accorder avec *syllabae*, seul substantif au féminin pluriel dans le contexte antérieur ; le sens inclinerait, au contraire, à les rapporter à « pedes », qui se trouve exprimé un peu plus haut ; si l'on ne corrige pas, avec Spalding, mais contre Diomède, en « acres qui », il faut entendre : les suites de syllabes.

Deuxième difficulté, plus grave, mais moins insoluble : comment comprendre l'expression « ex breuibus ad longas, a longis in breues »? —

« Des brèves aux longues, des longues aux brèves », dit la traduction la plus récente (H. Bornecque, éd. Garnier). Ces pluriels grammaticaux sont-ils donc des pluriels réels, et Quintilien pense-t-il à un énoncé qui commencerait par *plusieurs* brèves ou par *plusieurs* longues? La suite du texte, à mon avis, nous interdit cette interprétation, car Quintilien, continuant ainsi : « optime incipitur a longis, recte aliquando a breuibus », nous propose un exemple de la règle énoncée : « *nŏuūm crimen* ». L'initiale dans cet exemple étant du type ⏑-, il faut nécessairement entendre : « le mieux est de commencer par *une* longue, mais il est correct parfois de commencer par *une* brève » (on pourrait presque dire, en tirant parti de l'espèce d'indéfini au point de vue du nombre que possède le français : « commencer *en longue — en brève* »). Et ici, en effet, le traducteur est bien obligé, pour rendre l'exemple adéquat, de faire intervenir le singulier ; mais c'est au prix d'une contradiction dans les termes : « le mieux est de commencer par *des* longues ; on peut aussi quelquefois commencer par *une* brève ». Pourquoi ici le singulier, et là le pluriel?

Pourquoi ne pas reconnaître tout bonnement que dans l'un et l'autre cas nous avons affaire à ce pluriel latin indéterminé, dont justement un exemple significatif précède de peu le passage considéré (IX, 4, 74) : « *ultima* uersuum initio non conueniunt orationis... ; *initia initiis* non conueniunt » = « une fin de vers ne convient pas au début d'un énoncé... une fin de vers ne convient pas à un début ». Seule cette interprétation, à mon avis, rend compte de la pensée de Quintilien dans le passage considéré et donne un sens à la règle rythmique qu'il a en vue.

J. MAROUZEAU.

III

LA DIPHTONGUE *AE*

PAR G. BONFANTE

J'ai proposé dans cette *Revue* (1934, p. 157), en partant d'une observation de M. Marouzeau, et à l'aide d'un ample matériel de faits, une explication de la diphtongue *ae* dans *scaena, scaeptrum* et les mots du même type. Je crains que ma thèse ne rencontre encore de la résistance, du fait que la théorie « étrusquisante » a repris une nouvelle force dans ces dernières années, au point qu'on peut craindre de voir revenir les tristes temps de l' « etruscheria », d'autant plus que cette fois la maladie ne semble plus se borner à l'Italie.